

Compte-rendu d'entretien par visioconférence du 6 janvier 2022 dans le cadre de l'enquête publique LNPCA

Participants :

- Jérôme VIAU, Maire de Grasse , Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) , Vice-Président du Conseil Départemental 06
- Pierre ASCHIERI Maire de Mouans-Sartoux, Vice- Président de la CAPG
Raphael FLATOT Responsable Service Déplacements-Transports à la CAPG
- Maurice COURT, Président de la Commission d'Enquête sur la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (phases 1 & 2)
- Léonard LOMBARDO, Commissaire enquêteur coordonnateur 06

Entretien réalisé le 3 février 2022, par visioconférence.

Introduction de Maurice COURT souhaite la bienvenue aux participants . Il présente les aspects généraux de l'enquête, les objectifs poursuivis , le périmètre du projet, l'enquête publique conduite par 19 commissaires enquêteurs , l'organisation territoriale de l'enquête conduite par 19 commissaires enquêteurs avec un coordonnateur par département.

M COURT précise que la phase concertation a été importante, une communication concernant l'enquête est faite sous diverses formes par SNCF Réseau de manière à favoriser l'expression du public sur le projet. 24 lieux d'enquête ont été mis en place dont Grasse avec la tenue de 3 permanences. Le public peut s'exprimer sur le registre papier, le registre dématérialisé et par mail depuis le 17 janvier jusqu'au 28 février 2022.

Monsieur COURT passe ensuite la parole à Monsieur VIAU .

Jérôme VIAU : précise que les élus soutiennent à l'unanimité le projet, une délibération a été prise le 16 décembre 2021 avec un avis favorable. Une correspondance a été adressée au préfet et au Président du Conseil Régional.

Il rappelle que la CAPG apporte une participation financière pour la réalisation de la ligne dont il attend une meilleure offre de service en cadencement et régularité.

Monsieur ASCHIERI confirme les propos de M VIAU en soulignant que la suppression du cisaillement de la ligne Marseille-Vintimille par son doublement entre la bifurcation de Cannes et la halte du Bosquet en terrier est une opération qui va permettre de répondre aux trajets Domicile/Travail sans rupture de charge. L'amélioration de l'exploitation ferroviaire va assurer une meilleure fiabilité pour les liaisons avec Cannes, Nice, Monaco et la région.

En ce qui concerne la période des travaux il fait confiance au savoir faire de la SNCF qui sait offrir des solutions alternatives. Il comprend que la réalisation du terrier peut impacter l'espace de vie pour certains riverains dont la plupart sont contre le projet ; ils proposent de désolidariser l'exploitation de la ligne Cannes-Grasse avec un terminus en gare de La Bocca et une correspondance quai à quai avec les trains de la ligne Marseille-Vintimille, solution qui ne répond pas à l'intérêt général et aux enjeux attendus pour le développement du pays Grassois.

Monsieur FLATOT précise que la suppression du cisaillement de la ligne Cannes-Grasse est la seule solution qui permet d'avoir des cadencements plus performants (1/2H la journée Cannes Grasse) pour rendre attractif les trajets Domicile/travail.

A la question posée par Monsieur COURT sur les dispositions d'accompagnement pour faciliter l'usage du train.

MM VIAU et ASCHIERI de concert indiquent que la CAPG a su anticiper par la création de deux parkings :

- un à Mouans-Sartoux avec 100 places gratuites financée en partie par l'Europe
- un à Grasse avec 242 places gratuites

Globalement 342 places gratuites en faveur de l'intermodalité

M ASCHIERI indique que les communes orientent les règles d'urbanisme pour le développement de l'habitat collectif proche des gares avec des facilités d'accès.

M LOMBARDO propose de rédiger une contribution avant le 28 février date de clôture de l'enquête. M COURT souligne qu'il est important de disposer de ces informations d'accompagnement afin de les exploiter pour l'enquête.

Monsieur FLATOT s'engage à faire une contribution dans ce sens.

En conclusion MM VIAU et ASCHIERI sont favorables en révélant un optimisme pour la réalisation le projet car il répond à des enjeux importants pour faciliter les déplacements au quotidien, facteur d'amélioration de l'environnement en réduisant l'usage de la voiture, le train contribuant aussi à la dynamique de développement des communes.

M COURT remercie les participants pour ces échanges.